

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 1/2

Artikel: L'EPFL vers l'horizon 2000: les options du nouveau président
Autor: Weibel, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EPFL vers l'horizon 2000

Les options du nouveau président

*Propos recueillis par
Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef*

Le 20 novembre dernier, le professeur Jean-Claude Badoux était fêté pour 25 ans d'enseignement et de recherche en construction métallique à l'EPFL. Onze jours plus tard, il prenait la charge de président de cette même Ecole. IAS lui a demandé quelles options le guideraient pour la conduire vers l'an 2000.

IAS: Au moment où vous entrez en fonction, on ne peut ignorer deux sujets de préoccupation, soit l'état des finances fédérales et le vote négatif sur l'EEE. Comment concilier le développement de l'Ecole avec les restrictions annoncées par le conseiller fédéral Flavio Cotti?

Jean-Claude Badoux: Il est vrai que l'augmentation des moyens que nous avons connue jusqu'ici est freinée, alors que le nombre d'étudiants ne cesse de croître: +12% à la rentrée 1992 (nombre total d'étudiants: 4060). Or l'enseignement est prioritaire pour nous, ce qui implique l'amélioration de l'encadrement des étudiants. A cet effet, je souhaite recourir davantage à des professeurs assistants ou titulaires, ainsi qu'à des maîtres d'enseignement et de recherche. Après une période de dynamique intense, grâce à la fédéralisation, il est important d'éviter toute sclérose, de maintenir l'esprit de constante recherche de l'excellence dans tous les domaines, plus particulièrement dans les branches où nous pouvons revendiquer une place de pointe, par exemple la microtechnique ou les télécommunications. J'attache toutefois une grande importance à l'équilibre entre architecture, ingénierie et sciences fondamentales. La Suisse et le monde ont un urgent besoin de plus d'ingénieurs et d'architectes de qualité.

Quels moyens envisagez-vous pour cette poursuite de l'excellence dans un environnement économique pour le moins difficile?

Notre outil d'enseignement est excellent, mais il dépend du succès d'une constante lutte sur le plan international et de la symbiose avec le monde professionnel. Le maintien de la qualité implique des choix et d'inévitables coupures. Pour rester dans le peloton de tête au niveau international, il est nécessaire de disposer de moyens à affecter en fonction des exigences qui se posent. Les doctorants constituent un excellent moyen de stimuler la créativité tant des chercheurs que des enseignants, pour qui la promotion de thèses représente un certificat de dynamisme. Pour essayer de combler le déficit de notre Ecole par rapport à l'EPFZ dans ce domaine, nous libérerons des moyens pour assurer des salaires suffisants à des doctorants dans des sections jusqu'ici peu actives à cet égard.

Quelles possibilités offre la collaboration avec l'EPFZ ou avec les universités suisses?

Le rapprochement par-dessus la Sarine fait partie des responsabilités essentielles d'une EPF, spécialement après l'effet désastreux du vote sur l'EEE. Au-delà des possibilités déjà offertes aux étudiants de partager leurs études entre EPFZ et EPFL, notre collaboration avec Zurich peut être intensifiée, par exemple par des postes communs de professeurs. Il est à relever que les moyens accordés aux deux EPF sont parfaitement équilibrés et que la Suisse romande n'a pas matière à se sentir défavorisée.

Sauf en ce qui concerne les instituts satellites, comme par

exemple le LFEM/EMPA ou l'Institut Paul Scherrer, tous situés dans le «Triangle d'or», et où les diplômés de Lausanne ne sont pratiquement pas représentés.

Nous lutterons pour que de futurs instituts, par exemple de nanotechnologie (physique du milliardième de millimètre), soient implantés en fonction de la position de pointe acquise par nos chercheurs.

Et la collaboration avec les Universités?

Je suis également très favorable à travailler avec les universités, par exemple dans les domaines HTE ou de la culture générale, grâce aux professeurs des Universités de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Berne ou Lausanne. Les sciences de la terre, l'informatique, les mathématiques, la chimie offrent d'autres possibilités d'éviter des doublons dans l'enseignement, par la mise en commun de ressources, tout en maintenant la spécificité de la formation des ingénieurs: l'EPFL continuera de former des *ingénieurs-chimistes*, des *ingénieurs-physiciens*, des *ingénieurs-mathématiciens*.

Il est difficile de ne pas parler des séquelles de la votation sur l'EEE.

C'est une cause de profonde déception pour notre jeunesse estudiantine. Les premiers lésés sont les diplômés de l'EPFL, quant à la reconnaissance de leur titre sur le plan européen. Leurs atouts résident dans leur niveau scientifique et leurs qualifications; ils sont aidés en cela par la tradition de large ouverture de notre Ecole, mieux établie qu'à l'EPFZ.

Les difficultés quant à la collaboration en matière de recherche sont réelles, mais pas insurmontables. La Suisse va contribuer à raison d'un demi-milliard à la recherche européenne; en fonction de ses capacités, l'EPFL est bien placée pour participer à des programmes. Notre pays n'aura certes pas voix au chapitre pour leur définition, mais peut participer activement à leur déroulement, tant en fonction de la qualité de ses chercheurs que de l'argent qu'il apporte.

Nous continuerons de promouvoir notre collaboration avec des établissements en Europe, au Japon, en Russie ou aux Etats-Unis, ainsi qu'avec les pays en voie de développement. Pour ces derniers, les restrictions de crédit menacent d'entraver nos efforts. Nous avons en effet une importante responsabilité à assumer, tant en ce qui concerne la formation d'étudiants et de cadres dans notre Ecole que celle des gens dans leur propre pays. Il serait malheureux que cette collaboration soit freinée.

Peut-on affirmer, en conclusion de cet entretien, qu'on n'assistera à aucun bouleversement au sein de l'EPFL sous votre présidence?

Pour l'essentiel, nos objectifs restent inchangés, y compris la priorité accordée à la qualité de l'enseignement et de la recherche. Ce qui doit être adapté, c'est la gestion de ressources dont l'évolution ralentit. Cela requiert un engagement accru, des priorités clairement affirmées, avec les choix occasionnellement douloureux que cela peut impliquer, ainsi qu'une restructuration des organes de décision en fonction de la croissance (plus de 100%) qu'a connue notre Ecole sous la direction de M. Vittoz.